

# Ecole Sainte Anne EVRAN



## PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

**Novembre 2020**

Site de la maternelle  
36 Place de l'église  
22630 Evran  
02 96 27 55 02

Site de l'élémentaire  
Rue d'Ille-et-Rance  
22630 Evran  
02 96 27 47 51

# Contexte

Le présent protocole s'inspire du protocole transmis à l'école émanant du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le 30 octobre 2020.

Il prend ensuite en compte le contexte de notre école.

**Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.**

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes un plan de continuité pédagogique serait mis en place. Si un élève est confiné, le suivi pédagogique sera organisé en lien avec l'enseignante.

## Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à :

- ne pas mettre leur(s) enfant(s) à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Informer le chef d'établissement si leur enfant a été testé positivement au SARS-Cov2 , ou si un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque. Dans ces cas, l'enfant ne doit pas être scolarisé.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs, auxquels il est demandé de porter un masque grand public, peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains. Ces entrées et sorties doivent être les plus limitées possible.

## La distanciation physique

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas y compris pour les activités sportives.

Dans les salles de classes maternelles, la distanciation physique s'applique entre groupes classes différents.

Dans les salles de classes élémentaires, la distanciation physique sera mise en place le plus possible en prenant en compte les superficies des salles.

## Les gestes barrière et le lavage des mains

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde :

- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable (avoir un paquet de mouchoirs pour la journée),
- Se laver très régulièrement les mains,
- Saluer sans se serrer la main.

Le lavage des mains à l'école aura lieu :

- en arrivant à l'école,
- avant et après chaque passage aux toilettes,
- avant et après chaque repas,
- avant de quitter l'école.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

## Port des masques

### Pour les personnels

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

### Pour les élèves

Pour les élèves en maternelle, le port du masque est à proscrire.

**Pour les élèves à l'école élémentaire (à partir du CP), le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.**

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de **fournir au moins deux masques par jour à leurs enfants. Il sera pratique d'identifier dans le cartable le sachet des masques propres et un autre pour les sales.** L'école dispose d'un nombre limité de masques (distribués en cas de besoin).

Le port du masque n'est pas compatible avec les pratiques sportives.

Pour les familles

**Le décret préfectoral du 1<sup>er</sup> octobre oblige le port du masque aux abords de l'école.**

Sauf situation particulière, pas d'entrée au sein de l'établissement, utiliser la sonnette pour les arrivées en garderie ou les sorties. En cas de RDV à l'école, se désinfecter les mains en entrant et porter obligatoirement un masque.

## **La limitation du brassage des élèves**

Ce brassage sera limité autant que possible : les croisements entre groupes seront limités autant que possible.

**L'arrivée et le départ des élèves seront échelonnés dans le temps et à respecter sauf pour les élèves utilisant le transport en car et le service de garderie.**

**Le service de garderie est utilisé en cas de stricte nécessité** afin de limiter le brassage des groupes.

Des temps de pause en classe peuvent se substituer aux récréations afin d'éviter le brassage de groupes. Les récréations sont organisées par groupe classe.

## **L'aération, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

**L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois.** Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations ou des temps de pause, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.

**Cette aération doit avoir lieu minimum toutes les deux heures.**

Le nettoyage sera organisé comme suit :

- Désinfection des surfaces (tables- chaises – poignées de portes et sols) une fois par jour,
- Désinfection des WC une fois par jour.

L'accès aux bancs à l'extérieur n'est plus autorisé.

Les jeux (trottinettes, ballons, ...) sont autorisés car désinfectés chaque jour ou utilisés par une classe uniquement.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe (ballons, jouets, livres, journaux, dépliants réutilisables, crayons, ...) est permise avec une désinfection quotidienne ou si les objets sont isolés 24h minimum avant réutilisation.

## Information et communication

### Des élèves

Un temps d'explications et de formation sera dispensé par chaque enseignante à son groupe classe.

Ce temps sera renouvelé autant que nécessaire.

### Des familles

**INFORMATION** des horaires ci-dessous afin de limiter les regroupements d'enfants à l'accueil et à la sortie à respecter selon les conditions décrites précédemment:

### **ACCUEIL:**

En maternelle :

	Classe de PS-MS A la porte de la classe	Classe de GS-CP A la porte de la classe
Temps d'accueil le matin	8h30-8h45	

En élémentaire :

	CP-CE1 Au portail	CE2-CM1 Au portail	CM1-CM2 Au portail
Temps d'accueil le matin	8h20-8h30	8h30-8h40	8h40-8h50

## **SORTIE :**

En maternelle :

	Classe de PS-MS A la porte de la classe	Classe de GS-CP A la porte de la classe
Temps de sortie	16h30-16h45	

Goûter des élèves en garderie en salle de MS-GS avec une distanciation d'un mètre minimum respectée entre les élèves appartenant à des groupes classes différents.

En élémentaire :

	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
Temps de sortie	16h20-16h30	16h30-16h40	16h40-16h50

Goûter des élèves restant à l'étude dans leur classe respective.

A l'étude, respect de la distanciation d'un mètre entre chaque élève, pas de déplacement d'élèves pendant l'étude. Les parents manifestent leur arrivée en frappant à la porte côté rue, pas d'entrée dans la salle.

### **Précisions liées aux sorties de l'établissement**

Les sorties scolaires non régulières sont à annuler ou reporter.

Par contre, les sorties EPS (en salle, piscine) restent possibles sur Dinan Agglo. Les animateurs sont autorisés à travailler avec les écoles. Le protocole sanitaire à respecter est celui de la structure.